

## TERMES DE REFERENCE

---



### APPEL À CANDIDATURES

### CONSULTATION SIMPLIFIÉE POUR L'ASSISTANCE TECHNIQUE AU PROJET CAFÉ LUMIÈRES DANS L'UNION DES COMORES

**8 MARS 2023**



Institut de la Francophonie pour le développement durable (IFDD)  
Organisation internationale de la Francophonie (OIF)  
200, chemin Sainte-Foy, Bureau 1.40  
Québec (Québec), G1R 1T3, Canada  
Téléphone : +1 418 692-5727  
Télécopie : +1 418 692-5644  
[ifdd@francophonie.org](mailto:ifdd@francophonie.org)

[www.ifdd.francophonie.org](http://www.ifdd.francophonie.org)  
[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)

## SOMMAIRE DE L'APPEL

1	CONTEXTE.....	4
2	MANDAT ET DESCRIPTION DES TÂCHES .....	5
3	CRITERES DE SELECTION .....	8
4	DOSSIER DE CANDIDATURE .....	9

Date de clôture des candidatures	<b>24 mars 2023</b>
Date prévisionnelle de début du mandat	<b>17 avril 2023</b>
Date prévisionnelle de fin du mandat	<b>27 octobre 2023</b>



## PROJET CAFÉ LUMIÈRES

- 1** Installation de systèmes solaires photovoltaïques dans des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC)
- 2** Exploitation et maintenance pour assurer la durabilité de ces systèmes, avec une organisation locale
- 3** Sensibilisation des usagers des CLAC sur les piliers de l'ODD7 et les opportunités d'emploi dans le domaine de l'énergie durable

# ÉNERGIES RENOUVELABLES AU SERVICE DE LA **CULTURE** POUR RENFORCER L'ACCÈS AUX LIVRES ET AU NUMÉRIQUE



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
**IFDD**

ORGANISATION  
INTERNATIONALE DE  
**la francophonie**

# 1 CONTEXTE

Depuis 1985, l'OIF a mis en place plus de 300 Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) dans 22 pays membres au bénéfice de plus de 3,6 millions de visiteurs par an.

Ces centres ont pour mandat de favoriser l'accès aux savoirs, à la culture, à l'information et aux loisirs des populations démunies en équipements culturels et de lecture. Un CLAC est un centre culturel abritant une bibliothèque (près de 3000 titres) et une salle d'animation, équipé pour répondre aux besoins d'une agglomération de 5 000 à 30 000 habitants. La bibliothèque permet aux populations d'accéder aux livres et aux supports numériques d'information et de formation.

L'espace dédié à l'animation est équipé en matériel de sonorisation et de projection cinéma mis à la disposition des enseignants, des opérateurs de développement, ainsi qu'aux groupements, associations et ONG.

L'accès aux contenus numériques a été développé par l'envoi de plus de 600 tablettes équipées d'un logiciel permettant aux personnes ne disposant pas d'Internet d'accéder à des contenus issus du Web. Ce sont de véritables bibliothèques numériques, qui proposent 1 million de références en ligne dont 650.000 livres, des journaux, revues et documents divers qui peuvent être téléchargés puis consultés hors connexion.

Tout comme l'économie, l'environnement, le social et l'institutionnel considérés comme les piliers du développement durable, la culture est, comme l'indique l'UNESCO, *un ressort fondamental du développement durable des communautés, des peuples et des nations*. C'est ce qui justifie la présence de plusieurs éléments culturels dans les objectifs du développement durable, comme ceux qui ont trait à la lutte contre les changements climatiques, aux villes durables, à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Il apparaît donc que toute action visant à promouvoir la culture contribue inexorablement au développement durable.

Pourtant, l'accès à des services énergétiques modernes et durables constitue pour bon nombre de CLAC une difficulté majeure. Plusieurs de ces centres situés en milieu rural, soit ne disposent pas d'électricité, soit, pour ceux qui sont connectés au réseau électrique de distribution, souffrent de délestage ou de coupure pour défaut de paiement de leur facture souvent élevée, soit enfin connaissent des difficultés récurrentes d'approvisionnement correct en carburant pour ceux qui sont alimentés par des groupes électrogènes. En définitif, cette situation impacte le fonctionnement de certains CLAC et limitent aussi leurs horaires d'activité.

Dans ce contexte, l'OIF souhaite renforcer des CLAC dans cette dimension d'accès à l'énergie. Dans une première phase pilote, cinq (5) CLAC au total seront accompagnés dans deux (2) pays, à savoir l'Union des Comores et le Niger.

Par la présente, l'IFDD souhaite recruter un prestataire de service pour le dimensionnement et la supervision des travaux d'installation de systèmes solaires photovoltaïques dans des Centres de lecture et d'animation culturelle (CLAC) dans l'Union des Comores. Le prestataire devra aussi contribuer au développement d'un programme d'exploitation et de maintenance des équipements, ainsi qu'à la formation des responsables du CLAC (responsables nationaux, coordonnateurs nationaux, animateurs, techniciens) pour la sensibilisation des usagers des CLAC.

## 2 MANDAT ET DESCRIPTION DES TÂCHES

Sous l'autorité institutionnelle de la Directrice de l'IFDD, et sous la supervision hiérarchique directe du SP, Spécialiste de Programme « Politiques de l'énergie, maîtrise de l'énergie et accès à l'énergie durable » de l'IFDD, le soumissionnaire retenu accomplira les missions suivantes.

### Études de dimensionnement

Le prestataire devra dimensionner les installations solaires photovoltaïques pour produire de l'électricité au profit des équipements utilisés au sein de chacun des trois CLAC du projet en Union des Comores. Ces CLAC se trouvent dans les localités suivantes :

- Mvouni (Grand Comore)
- Nioumachoua (Ile Moheli)
- Sima (Ile Anjouan)

En général, il y a dans chaque CLAC les équipements suivants :

- Kit sono
- Matériel de projection ;
- Kit TV ;
- PC fixes ou portables ;
- Tablettes ;
- Raspberry ;
- Points lumineux ;
- Brasseurs d'air ;

N.B : Cette liste n'est pas exhaustive. Il peut y avoir des variations selon les CLAC.

Il est également demandé au prestataire de dimensionner environ un tiers de plus que la demande estimée pour prévoir le développement d'un modèle économique permettant de pérenniser l'installation solaire photovoltaïque. Ce modèle, complémentaire au fonctionnement des CLAC, pourra être confié par le comité de pilotage du projet à une organisation locale tierce (par exemple : solar mama). L'objectif est d'essayer de définir une exploitation commerciale ainsi que la garantie de mobiliser des ressources financières pour les maintenances curative et préventive.

Le prestataire sera tenu de prendre connaissance du présent document et d'avoir une bonne connaissance du site où se trouve chaque CLAC pour lequel il fera une étude de dimensionnement. Il ne pourra se prévaloir d'une omission dans les tâches attendues, si toutes les indications ont été clairement données.

Pour ce faire, le prestataire devra obligatoirement se rapprocher des responsables nationaux, ou coordonnateurs des CLAC afin de mener un inventaire et un dimensionnement précis des besoins en énergie électrique, selon les équipements, les heures de fonctionnement et les habitudes d'utilisation.

Le prestataire aura à se livrer aux enquêtes nécessaires afin de prendre l'entière et totale responsabilité de ses études, charge à lui d'effectuer les sondages et analyses qu'il jugera nécessaires.

Les coordonnées des personnes appropriées pour fournir de l'information et assurer la coordination des visites de terrain sur site avec le prestataire seront fournis à l'issue du processus de soumission.

### **Prescriptions et élaboration d'un cahier des charges**

Le prestataire, au terme de son étude, devra proposer pour chaque CLAC un cahier des charges contenant de façon non exhaustive :

- Une présentation du CLAC ;
- La situation actuelle d'accès à l'énergie électrique ;
- La localisation GPS exacte ;
- Une étude d'ensoleillement ;
- Une étude du site, avec des pistes d'implantation des équipements du système solaire photovoltaïque tenant compte des problématiques d'ombrage, de sécurisation contre le vol ou le vandalisme, etc. ;
- Le relevé réel des équipements à alimenter en électricité, avec leurs puissances et les heures de fonctionnement ;
- Les recommandations pour l'utilisation d'équipements éco efficaces, notamment pour l'éclairage ;
- Les recommandations pour les différentes composantes techniques du système solaire photovoltaïque pouvant répondre au besoin dimensionné, multiplié par un facteur d'environ 1,3 ;
- Les critères techniques et financiers pour la sélection des installateurs au meilleur rapport qualité/prix.

Ce cahier des charges, une fois validé par l'IFDD, sera diffusé à des installateurs locaux régulièrement établis, capables de fournir les équipements et réaliser les installations.

L'IFDD se chargera de l'élaboration et de la signature du contrat avec les installateurs retenus.

### **Gestion de projet**

Le prestataire participera à la sélection des installateurs.

Au terme de cette sélection, le soumissionnaire aura à :

- Valider pour chaque site le plan d'exécution du travail ;
- Procéder à la réception technique des équipements effectivement approvisionnés par les installateurs en vue leur installation sur les sites ;
- Suivre l'évolution des chantiers et participer aux rendez-vous sur les sites ;
- Procéder à la réception provisoire des installations ;
- Faire le suivi avec les usagers du bon fonctionnement des installations provisoirement réceptionnés ;
- S'assurer que toute anomalie soit répertoriée et prise en charge par les installateurs ;
- Procéder à la réception définitive des installations.

## **Pérennisation**

En collaboration avec les installateurs retenus et les responsables des CLAC :

- le soumissionnaire, proposera sous la gouverne du comité du pilotage, un ou plusieurs modèles économiques d'exploitation et de maintenance pour assurer la durabilité des systèmes installés. Ce modèle pourrait impliquer une organisation locale tierce, en privilégiant les organisations impliquant des femmes.
- le soumissionnaire procédera à la formation des responsables du CLAC (responsables nationaux, coordonnateurs, animateurs ou techniciens) sur l'utilisation des équipements installés. Le soumissionnaire proposera en outre des contenus\* afin de leur permettre d'organiser des sessions d'animation sur les piliers de l'Objectif de développement durable (ODD) 7 – à savoir : (i) l'accès à l'énergie ; (ii) les énergies renouvelables ; (iii) l'efficacité énergétique, de même que les opportunités d'emploi dans le domaine des énergies renouvelables.

*\*L'IFDD se chargera de préparer du matériel graphique pour la sensibilisation et l'animation des sessions, sur la base du contenu de formation fourni par le prestataire. Ce matériel pourra alors servir pour la formation des responsables du CLAC, comme pour les sessions de sensibilisation organisées par le CLAC à l'intention de ses usagers.*

*Les responsables du CLAC organiseront les sessions de sensibilisation, forts du savoir acquis du prestataire et du matériel graphique qui aura été développé en ce sens.*

## **Rédaction de rapports**

Outre les cahiers des charges attendus, le soumissionnaire devra notamment produire des rapports ou documents qui synthétise les activités réalisées.

## **Calendrier**

L'intervention du prestataire est prévue sur la période **du 17 avril au 27 octobre 2023**.

### **3 CRITERES DE SELECTION**

Le prestataire recherché pour ce poste devra travailler dans un esprit d'excellence, de confidentialité professionnelle, d'intégrité et de transparence, et devra justifier de la combinaison suivante de qualifications et d'expérience :

#### **Qualifications**

- Diplôme supérieur de second ou de troisième cycle : formation universitaire ou Ingénieur de type généraliste ou spécialisé en énergie ;
- Double compétence un atout, notamment en gestion de projets.

#### **Expérience**

- 5 ans d'expérience professionnelle minimum ;
- 3 ans d'expérience sur des projets d'installation de systèmes solaires photovoltaïques.

#### **Compétences**

- Une bonne familiarisation avec les facteurs clés de succès des projets d'installation de systèmes solaires photovoltaïques ;
- Une bonne connaissance des enjeux de l'énergie solaire photovoltaïque dans l'Union des Comores ;
- Des capacités d'analyse et de synthèse, gestion de priorités multiples, rigueur et organisation méthodique du travail ;
- Un esprit d'équipe et de bonnes qualités relationnelles. Une bonne collaboration avec diverses catégories de parties prenantes ;
- Une bonne connaissance de la langue française et une excellente capacité de communication verbale et de rédaction ;
- Une bonne connaissance des mandats et des actions de la Francophonie et de l'Institut de la Francophonie pour le développement durable.

## 4 DOSSIER DE CANDIDATURE

La présente consultation formalisée est ouverte aux consultants et firmes de l'espace francophone détenant l'expertise et l'expérience requises pour réussir le présent mandat.

Le dossier de candidature sera présenté sous le format d'un **rapport unique** (5 pages dans le corps de rapport), accompagné en annexe des CVs complets. Le respect de ce format est pris en compte dans l'évaluation du dossier. Le dossier comprendra :

Une page de couverture	
Une lettre de présentation du soumissionnaire	1 page
La compréhension du mandat du soumissionnaire, restituée dans un format original, propre au candidat, sur la base des TDR	1 page
Les outils méthodologiques proposés pour développer les livrables du mandat	1 page
Le chronogramme d'exécution du mandat d'expert précisant le nombre de jours de travail projeté sur la période considérée dans l'appel	1 page
Le coût des prestations (offre financières, toutes taxes comprises), conformément à la description des tâches du mandat, distinguant les honoraires de services et les dépenses remboursables	1 page
En annexe : les CVs complets, selon le format et le volume préférés du candidat	

En plus de la valeur intrinsèque des composantes du dossier, la qualité de la rédaction et de la présentation de la candidature sera également un critère de sélection.

Le fichier de soumission devra:

- être soumis sous le format adobe pdf;
- porter le nom du candidat et l'objet suivant : **CLAC-COMORES-2023** ;
- être communiqué au plus tard le **24 mars 2023** à 18h00 GMT par fichier électronique à l'adresse suivante : [romaric.segla@francophonie.org](mailto:romaric.segla@francophonie.org).

Seul(e)s les candidat(e)s considéré(e)s pour la suite du processus de sélection seront contacté(e)s.



Créée le 20 mars 1970 à Niamey, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), cet ensemble unique, riche de diversité, met en œuvre une coopération politique, éducative, économique et culturelle entre ses pays membres, au service des populations.

Le partage des expériences et des bonnes pratiques, la concertation, la solidarité, la collaboration inclusive avec une multitude de réseaux institutionnels, universitaires et de la société civile sont les valeurs ajoutées qui guident son action.

L'OIF apporte à ses [88 États et gouvernements](#) un appui dans l'élaboration ou la consolidation de leurs politiques et mène des actions de politique internationale et de coopération multilatérale, selon quatre grandes missions :

- Promouvoir la [langue française, le plurilinguisme](#) et la [diversité culturelle](#) ;
- Promouvoir la [paix, la démocratie et les droits de l'Homme](#) ;
- Appuyer [l'éducation, la formation, l'enseignement supérieur et la recherche](#) ;
- Développer la [coopération économique](#) au service du [développement durable](#).

**ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE**

19-21, avenue Bosquet, 75007 Paris (France)

Tél. : +33 (0)1 44 37 33 00

[www.francophonie.org](http://www.francophonie.org)



INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE  
POUR LE DÉVELOPPEMENT DURABLE  
**IFDD**

À Québec depuis 1988, l'IFDD œuvre à la coopération au service du développement durable et de la transition énergétique, dans ses 88 États et gouvernements membres de la Francophonie.

L'Institut met à disposition son expertise, son accompagnement, ses formations et ses outils pour les organisations, les décideurs politiques, et les collectivités locales qui souhaitent intégrer le développement durable dans leurs stratégies, leurs planifications et leurs projets.

À travers sa mission et ses actions, L'IFDD inspire le changement pour initier l'indispensable transition énergétique et écologique et bâtir une Francophonie durable pour toutes et pour tous.

**INSTITUT DE LA FRANCOPHONIE  
POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE (IFDD)**

200, chemin Sainte-Foy, Bureau 1.40

Québec (Québec), G1R 1T3, Canada

Téléphone : +1 418 692 5727

Télécopie : +1 418 692 5644

[www.ifdd.francophonie.org](http://www.ifdd.francophonie.org)